

Déontologie de l'avocat : prévenir les fautes disciplinaires et maîtriser les obligations LCB-FT

Vendredi 9 octobre 2026
de 9h30 à 17h30

eurojuris.fr

Animé par :

Thierry Voittellier
Avocat à Versailles
Bâtonnier du Barreau de
Versailles
Courtaigne Avocats

Organisée par :

Marion Corneau
Avocat à Paris
Orva Avocats
Responsable JURISMUS

Horaires :

9h30 / 13h00 – 14h/17h30
Soit 7 heures de formation

Lieu :

The FirstName Bordeaux
14 Rue Claude Bonnier, 3
3000 Bordeaux
**Spécialités /
compétences :**

Gestion du cabinet / Vie
professionnelle

Public visé

Avocats, commissaires de
justice

Pré-requis

Avocats – Commissaires de
justice- juristes et
professionnel du droit

Renseignements :

Jémina TAILLEFOND et Virginie
MEREGHETTI-FILLIEUX
EUROJURIS FRANCE
82 avenue du Maine
75014 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
formation@eurojuris.fr

Prise en charge :

Eurojuris France a obtenu la
certification Qualiopi pour les
actions de formation. Cette
formation peut donc être prise en
charge par les organismes
financeurs. Numéro de déclaration
d'activité d'EUROJURIS France :
11 75 375 0575. Ce numéro de
vaut pas agrément de l'Etat.

Validité du programme du 03 juillet
2026 au 31 octobre 2026

Programme du séminaire

Objectifs : Cette formation a pour but de permettre aux professionnels du droit d'acquérir les réflexes déontologiques essentiels face aux risques disciplinaires et la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCB-FT).

Programme pédagogique de la journée :

- ⇒ Les fautes disciplinaires de l'Avocat
- ⇒ En duo avec Marie Tastet, Vice-Bâtonnière du Barreau de Bordeaux : la procédure disciplinaire
- ⇒ La lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCB-FT) : identification et classification des risques
- ⇒ La lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCB-FT) : contrôle des obligations

Débriefing et analyse des postures et des difficultés rencontrées.

Dîner

A partir de 19h un dîner sous forme de cocktail est organisé pour tous les participants.

La participation au dîner est incluse dans le coût de l'inscription.

Déroulé horaire de la journée :

- 9h15-9h30 : Accueil des participants (café d'accueil)
- 9h30-9h45 : Introduction
- 9h45-10h45 : Les fautes disciplinaires de l'Avocat
- 10h45-13h : En duo Marie Tastet, Vice-Bâtonnière du Barreau de Bordeaux : la procédure disciplinaire
- 13h00-14h00 : pause déjeuner (déjeuner inclus)
- 14h-15h30 : La lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCB-FT) : identification et classification des risques
- 15h30-17h15 : La lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCB-FT) : contrôle des obligations
- 17h15-17h30 : Evaluation formative avec échanges et questions entre l'intervenant et les participants afin de valider les acquis des participants

Déontologie de l'avocat : prévenir les fautes disciplinaires et maîtriser les obligations LCB-FT

Vendredi 9 octobre 2026
de 9h30 à 17h30

eurojuris.fr

Animé par :

Thierry Voiteiller
Avocat à Versailles
Bâtonnier du Barreau de
Versailles
Courtaigne Avocats

Organisée par :

Marion Corneau
Avocat à Paris
Orva Avocats
Responsable JURISMUS

Horaires :

9h30 / 13h00 – 14h/17h30
Soit 7 heures de formation

Lieu :

The FirstName Bordeaux
14 Rue Claude Bonnier, 3
3000 Bordeaux
**Spécialités /
compétences :**

Gestion du cabinet / Vie
professionnelle

Public visé

Avocats, commissaires de
justice

Pré-requis

Avocats – Commissaires de
justice- juristes et
professionnel du droit

Renseignements :

Jémina TAILLEFOND et Virginie
MEREGHETTI-FILLIEUX
EUROJURIS FRANCE
82 avenue du Maine
75014 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
formation@eurojuris.fr

Prise en charge :

Eurojuris France a obtenu la
certification Qualiopi pour les
actions de formation. Cette
formation peut donc être prise en
charge par les organismes
financeurs. Numéro de déclaration
d'activité d'EUROJURIS France :
11 75 375 0575. Ce numéro de
vaut pas agrément de l'Etat.

Validité du programme du 03 juillet
2026 au 31 octobre 2026

Méthode pédagogique utilisée et documents de fin de formation :

Cette formation utilisera une méthode de formation démonstrative, avec des temps d'échanges entre l'intervenant et les participants et des mises en situation. L'intervenant et / ou le responsable de la commission interrogeront à intervalles réguliers les participants afin de s'assurer du bon déroulement de la formation. A l'issue de la formation un questionnaire de satisfaction sera adressé au participant ainsi qu'une attestation de présence.

Contact Handicap :

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre l'une de nos formations ? Vous pouvez contacter Virginie Mereghetti-Fillieux, contact Handicap, par téléphone au 01 46 33 07 19 ou par mail à formation@eurojuris.fr afin que nous puissions échanger sur des solutions adaptées à votre situation.

Inscription

- ☐ Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre d'Eurojuris France sans hébergement avec le dîner : 360 € TTC, soit 300 € H.T.
- ☐ Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre d'Eurojuris France avec hébergement et dîner (nuit du vendredi au samedi): 470 € TTC, soit 391,67 € H.T. / formule valable jusqu'au 28 août 2026
- ☐ Je souhaite participer au séminaire au tarif Non-Membre d'Eurojuris France sans hébergement avec le dîner : 450 € TTC, soit 375 € H.T.
- ☐ Je souhaite participer au séminaire au tarif Non-Membre d'Eurojuris France avec hébergement et dîner (nuit du vendredi au samedi) avec taxe de séjour) : 641,74 € TTC, soit 545,91 € H.T. / formule valable jusqu'au 28 août 2026

Nom : Prénom :

Cabinet - Société: Profession :

N° INSEE :

Modalités et délais d'inscription / d'annulation :

Merci de renvoyer ce bulletin d'inscription par mail à jemina.taillefond@eurojuris.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Eurojuris France – 82 avenue du Maine – 75014 Paris. Vous pouvez également vous inscrire directement en ligne sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.eurojuris.fr/formations.htm>.

Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France, ou à effectuer par virement.

Il est possible de s'inscrire jusqu'à 15 jours avant la formation, sauf dérogation expresse, dans la limite des places disponibles.

Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 30 jours avant le séminaire pour les membres d'Eurojuris inscrits seront acceptées.